

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 Novembre

L'an deux mil quinze,

Le 6 Novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, BAILLARGE I, STONE A, LANGLAIS J Ch, CAHIER Ch,
REVRANCHE MF, DELAIRE F, COURTOIS F, RENAUD F, VIDAULT W, MERCIER S,
MORIN H, POUPIN A.

REPRESENTÉS : AIRVAULT JL.

ABSENTS : COWLES K

SECRÉTAIRE : CAHIER Ch.

Objet : Validation du procès-verbal du 2 Octobre 2015

Une précision à apporter concernant le choix de l'architecte et le bureau de contrôle: les montants mentionnés sont des montants hors taxes.

Objet : Suite à donner à l'emprunt moyen terme avec la vente de la maison RIAS

Monsieur le président de séance informe qu'à ce jour nous avons une recette de 135 000 € suite à la vente de la maison RIAS. Un emprunt avait été contracté pour acheter cette maison, il reste 126 666,60 € de capital à rembourser et 21 473,54 € d'intérêts jusqu'à fin du prêt en 2025. Si la commune rembourse ce prêt par anticipation, des indemnités seront à verser d'un montant de 19 202,89 €.

D'autre part les besoins en trésorerie à couvrir sont les suivants :

☒ Pour les travaux du café associatif : 90 000 €. Il était prévu de les financer par un emprunt à moyen terme, d'un montant total de 120 000€, sur 10 ans au Crédit Agricole au taux de 1,79 %. A ce jour, aucun appel de fonds n'a été sollicité sur ce prêt.

☒ Pour les travaux de l'extension de la cuisine : un premier ordre de grandeur de 30 000 € pourrait être financés par le reliquat d'emprunt moyen terme.

Ces besoins pourraient être couverts par les 135 000 € de la vente de la maison RIAS. Sachant qu'il y a 21 473,54 € d'intérêts qui courent jusqu'en 2025.

Par ailleurs si la commune rembourse le prêt de la Caisse d'Épargne de la maison RIAS par anticipation et utilise l'emprunt du Crédit Agricole les frais financiers s'élèveront à :

- 19 202,89 € d'indemnités pour remboursement anticipé à la caisse d'Épargne
 - 11 149,20 € d'intérêts de l'emprunt du Crédit Agricole pour 120 000 € empruntés
- Soit au total : 30 353,09 €.

Après exposé du président de séance, le conseil décide de ne pas emprunter au Crédit Agricole et de se servir de l'argent de la vente de la maison RIAS pour financer des projets d'investissement (café associatif, extension de la cuisine de la salle des fêtes, local cantonniers). De ce fait l'intitulé du prêt concernant la maison RIAS sera modifié par le financement d'investissements communaux.

Suite à cette décision une modification du budget est nécessaire : le conseil acte la décision modificative suivante : il sera porté 135 000€ Compte 024 en investissement recettes et 135 000€ au Chapitre 21 en investissement dépenses.

Objet : Point des travaux du stade

Le premier adjoint expose que les vestiaires ont été nettoyés au karcher par plusieurs conseillers (intérieur, extérieur et toiture) ainsi que le terrain de tennis. Que le devis pour la réfection de l'électricité et de la plomberie de Mr MINEAU s'élevant à 4700€ TTC a été retenu et signé. Reste à valider les travaux de peinture, menuiseries et revoir les rambardes. La pelouse a été semée et le taupier a effectué un passage récemment. Concernant l'assainissement, il est prévu la mise en place d'une fosse toutes eaux avec possibilité de faire un épandage si nécessaire.

Objet : SMAEP 4B : Rapport annuel

Le délégué au SMAEP 4B présente une synthèse du rapport annuel concernant le prix et la qualité de l'eau :

Il informe que le siège du syndicat est à Périgné, il est composé, actuellement, de 60 communes ce qui représente 17 000 habitants et 8 900 compteurs. A ce jour, le prix de l'eau est variable et compris entre 1.28€ (commune des Alleuds) et 1.55€ (commune des Fosses). Une harmonisation du prix prévue avec un prix médian. Il y a un bon contrôle sanitaire.

Le Conseil approuve ce rapport.

Objet : Commission communale de sécurité

Mr le Président expose que cette commission se réunit à l'occasion de l'ouverture d'un bâtiment public ou lors de visites périodiques. En cas de visite d'un bâtiment de catégories 4 ou 5 et en cas d'absence de l'agent de la DDT, un agent communal doit être présent. Il propose de désigner Mme PUAUD Corinne en tant qu'agent communal pour siéger à la commission communale de sécurité en l'absence de la DDT. Le conseil valide cette proposition.

Objet : Constitution des bureaux de vote des 6 et 13 décembre 2015

6 Décembre Matin

-MERCIER S
-REVRANCHE MF
-BAILLARGE I

Après-midi

-MORIN H
-COURTOIS F
-AUBIN J

13 Décembre Matin

-RENAUD F
-VIDAULT W
-CAHIER CH

Après-midi

-AIRVAULT J L
-AUBIN J
-MORIN H

Objet : Réorganisation des sites scolaires

Le président de séance fait l'historique au sujet de la réorganisation des sites scolaires :

-En Juin 2014 : vote favorable à la CCCP pour la réorganisation des sites scolaires

-Le 13 Octobre : Présentation du COPIL en réunion de CCCP

-Le 20 Octobre : Présentation du rapport d'activités de la CCCP

-Rencontre avec Mme SAINTIER

-Le 28 Octobre : Commission jeunesse pour étude des scénarii

(Pour information en cas de fermeture, les emprunts existants restent à la charge de la CCCP alors que les communes avaient délibéré qu'en cas de fermeture elles conserveraient les emprunts à leurs charges).

Mr le Maire demande au conseil, dans un premier temps, s'il est Pour ou Contre la fermeture de l'école de Melleran. D'autre part il le sollicite pour savoir s'il est d'accord pour présenter un scénario alternatif suite à l'étude des différents scénarii en commission jeunesse.

1 /VOTE POUR ou Contre la fermeture de l'école de MELLERAN

Le Conseil s'oppose à la fermeture de l'école à l'unanimité

2/Proposition scénario alternatif

Après étude d'un scénario alternatif le conseil mandate le Maire et le 1^{er} Adjoint pour proposer un nouveau RPI Gournay-Melleran-Tillou-Loizé-Clussais lors de la prochaine réunion de CCCP.

Questions diverses

☒ **Commission bâtiment** à prévoir avant la visite de l'église par la DRAC (visites des abords et des fresques) le 8 Décembre.

☒ **Commission voirie** à prévoir pour faire le point sur l'éclairage Public.

☒ Pour information RDV avec un représentant du Tour de Deux-Sèvres lundi 9 Novembre.

☒ **Aménagement de la Place « rose »**

Une Visite par une commission communale et une rencontre avec un paysagiste du CAUE ont eu lieu pour étudier l'aménagement de la place « rose » : Pour la plantation d'arbres, une vision globale est nécessaire.

L'autre alternative est la réalisation de petits aménagements en intégrant la fontaine dans un espace enherbé sans arbre et conserver la surface de stationnement

☒ Le conseil ne souhaite pas d'étude globale mais est favorable pour des petits aménagements.

Il est proposé de planter le GINKO BILOBA, Arbre offert par *(Delphine BATHO)* au Foyer Rural pour les 50 ans de l'association, derrière le café associatif le long du chemin d'accès.

☒ 8 KM de Debernage effectués sur la commune par les agents communaux.

☒ Cérémonie du 11 Novembre : rassemblement devant la mairie à 11h30

Le Maire